

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 JANVIER 2017**

L'an deux mil dix-sept, le vingt-six janvier à 18 h 30, les membres du conseil municipal de la commune de Fontenay le Marmion se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Maryan SENK, Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Présents : ANQUETIL Gérard ; BAYRAC Olivier ; BOGAERT Béatrice ; BRIARD Marion ; DUMENIL Gilles ; GILLARD Thierry ; JOIMEL Christine ; LE RICHEUX Elisabeth ; LEVALLOIS Nathalie ; LOUVARD Henri ; MOISSON Stéphanie ; SAVORGNAN Frédéric ; SENK Maryan ; VENTE Michel.

Absents : CHAPITEAU Stéphanie ; EVEN Sandrine ; MEZIERES Sandrine ;

Pouvoirs : LEMAIRE Rodrigue à SENK Maryan ; VANDERMEERSCH Bruno à BRIARD Marion;

Secrétaire : MOISSON Stéphanie

CONTRAT RICOH – 2017-01-01

Dans le cadre du contrat de service avec la société RICOH, cette dernière propose un avenant pour le matériel de la maternelle et de la mairie.

Monsieur le Maire expose aux élus les modalités de cet avenant.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré avec 16 voix pour,

Autorise le Maire à signer l'avenant en question.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR – 2017-01-02

Dans le cadre de la sécurisation des écoles, un devis est présenté pour la mise en place de clôtures autour de l'école élémentaire.

Monsieur le Maire demande aux élus l'autorisation de constituer un dossier de subvention pour la DETR.

Le conseil municipal après en avoir délibéré avec 16 voix pour,

autorise le Maire à faire cette demande de subvention.

QUESTIONS DIVERSES :

(arrivée de Madame EVEN)

COMMUNAUTE DE COMMUNES : Les commissions sont créées, les statuts et les compétences restent à définir. Monsieur le Maire précise aux élus qu'il ne faudra pas perdre de vue les besoins de travaux relatifs aux bâtiments sportifs et scolaires, notamment ceux qui concernent la maîtrise énergétique.

SYNDICAT ROUTIER : En 2014 un plan triennal a été établi avec le Syndicat routier. Les prévisions ont été réalisées jusqu'à ce jour, par contre pour 2017 les projets ne seront pas honorés. Ainsi la Rue des Finlandais, ne sera pas refaite en 2017 mais plutôt en 2018, le temps que la compétence voirie soit reprise par la nouvelle communauté de communes. Pour les travaux déjà réalisés le syndicat routier devra reverser à la commune le FCTVA et la DETR.

CONSEILS MUNICIPAUX : Les conseils communautaires sont programmés le dernier jeudi du mois, c'est pourquoi Mr SENK propose aux élus de Fontenay de déplacer les conseils municipaux à l'avant dernier jeudi du mois.

COMMISSION DU PERSONNEL : Une commission du personnel est programmée le 9 février prochain à 18 h.

SDEC : Depuis les travaux d'octobre dernier il n'y a plus d'éclairage dans certaines rues, dans les carrefours, d'autres rues restent allumées toute la nuit. Des discussions sont en cours pour remédier à ces problèmes sans dépenses supplémentaires. L'éclairage du stade ne fonctionne pas non plus. Les feux tricolores prévus en 2016 seront changés en 2017.

GALETTE : Un élu a le sentiment qu'il y avait moins de participants que les années précédentes et suggère que des prospectus soient distribués dans les boîtes aux lettres les prochaines fois.

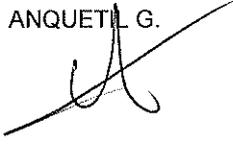
DISTRIBUTION DE SACS POUBELLE : La même remarque est faite sur le manque de communication. Il est convenu de préparer des flyers pour les deux prochains samedis de distribution de sacs.

AMENAGEMENT D'UN LOGEMENT RUE DE LA REPUBLIQUE : Le projet est à l'ordre du jour du début d'année 2017, au même titre que les travaux de l'atelier municipal et l'étude de l'isolation de la salle omnisports.

BULLETIN COMMUNAL : Il est prêt à être édité mais il manque des annonceurs.

FIN DE SEANCE 19 h 30

ANQUETIL G.

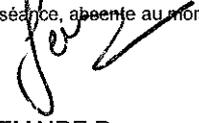


BRIARD M.



EVEN S.

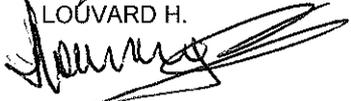
(arrivée en cours de séance, absente au moment des délibérations)



LEMAIRE R.
(Pouvoir à M. SENK)



LOUVARD H.



SAVORGNAN F.



VENTE M.



BAYRAC O.



CHAPITEAU S.
(absente)

GILLARD T.



LE RICHEUX E.

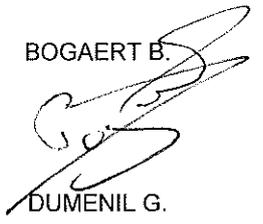


MEZIÈRES S.
(absente)

SENK M.



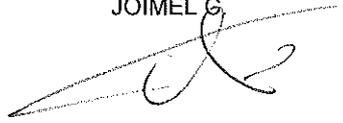
BOGAERT B.



DUMENIL G.



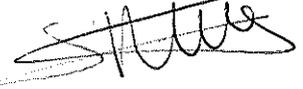
JOIMEL G.



LEVALLOIS N.



MOISSON S.



VANDERMEERSCH B.
(pouvoir à M. BRIARD)

